

# COMMISSION RELATIONS INTERNATIONALES

JEUDI 15 JUIN 2023 - SALLE DES ACTES BAT. E15

PRESENT.E.S : Nelly Goutaudier, David Guillemin, Armelle Jacquemot, Claire Portal

EXCUSE.E.S : Isabelle Aabkari, Alexis Avdeeff, Marlène Belly, Laurence Ellena, Philippe Grosos, Eric Kocher-Marboeuf, Vincent Michel, Adelina Miranda, Alexandre Vincent

INVITEE : Nathalie Guillemet

## ERASMUS

### 1. Catalogue de cours

La mise en ligne du catalogue de cours pour la mobilité entrante sera faite le jeudi 29 juin au plus tard.

Des problèmes sont apparus dans le catalogue de cette année universitaire, des modifications ont donc été demandées aux départements de formation concernés. Malgré des relances, certaines réponses sont toujours attendues. Si les modifications ne sont pas effectuées avant le 21 juin, alors le service RI procédera à la suppression automatique des cours qui posent problème.

Certains départements ont « forcé » le principe du choix à la matière qui prévaut pour les étudiant.e.s Erasmus (obligation de la Charte) en le calquant sur le système des UE, rendant ainsi obligatoires toutes les matières d'une UE en les liant de façon indissociable dans le catalogue de cours. La raison est généralement en rapport avec le mode d'évaluation par tirage au sort qui prévaut dans ces UE. Quid alors du report des notes des étudiant.e.s en mobilité :

- pour les matières qu'ils ont choisies mais qui n'ont pas été tirées au sort à l'examen ?

- pour une note négative obtenue à une matière qui, compensée par les notes obtenues dans les autres matières évaluées de la même UE, ne les empêcherait néanmoins pas d'avoir l'UE (et donc de valider cette matière) s'ils.elles bénéficiaient du système de notation à l'UE comme les autres étudiant.e.s ?

Pour les matières non évaluées ou qui ont donné lieu à une note inférieure à 10 avec pourtant une moyenne supérieure à 10 à l'UE, décision est prise d'adopter la moyenne des notes acquises à l'UE par souci d'équité avec les étudiant.e.s non-internation.aux.ales.

## **2. Mobilité sortante**

- Certaines universités partenaires terminent leur 1<sup>er</sup> semestre de l'année universitaire seulement en janvier ou février. Les étudiant.e.s en mobilité sortante commencent donc leur 2<sup>nd</sup> semestre à l'UP alors qu'il est entamé.

Il est proposé de ne pas permettre la mobilité sortante au 1<sup>er</sup> semestre de l'année universitaire dans les universités où ce semestre ne se termine qu'en janvier ou février.

La Commission adopte cette proposition.

- Le service RI organisera la réunion d'information sur la mobilité sortante avant la pause pédagogique d'octobre.

## **3. Mobilité entrante**

- Le SURIEE (Service Universitaire des Relations Internationales et des Etudiants Etrangers) organise un pique-nique pour tou.te.s les étudiant.e.s internation.aux.ales à l'îlot Tison le samedi 16 septembre 2023.

- Il est signalé par une référente que le CROUS demande aux étudiant.e.s présent.e.s au 1<sup>er</sup> semestre de quitter leur chambre aux vacances de fin d'année. Le CROUS ne prend pas en compte le fait que les examens du 1<sup>er</sup> semestre se terminent en janvier.

L'assesseure remontera cette information à la présidence et demandera à ce que le calendrier pédagogique soit bien transmis au CROUS et qu'il soit respecté.

Les candidat.e.s avaient jusqu'au 31 mai pour confirmer leur choix (Cf. Annexe 1).

La date limite d'inscription est fixée au vendredi 29 septembre pour tou.te.s les étudiant.e.s de l'Université de Poitiers.

## 1. Critères de sélection

Lors d'une Commission Formation, la question des critères retenus pour sélectionner les candidat.e.s a été soulevée. Il a été suggéré que les départements de formation échangent sur ce sujet. Les référent.e.s RI sont donc invité.e.s à faire un état des lieux des pratiques dans leurs départements respectifs pour une mise en commun lors de la 1<sup>ère</sup> séance de la Commission de l'année 2023-24.

## 2. Contingent

Depuis cette année, en master, les étudiant.e.s Etudes en France sont inclus.e.s dans les capacités d'accueil.

Pour les mentions de licence, l'inclusion des étudiant.e.s Etudes en France dans les capacités d'accueil serait très complexe et nécessiterait les accords de l'UP et du rectorat. Il est donc proposé à chaque département de définir un nombre d'étudiant.e.s qui seront accueilli.e.s par année de formation. La réflexion doit se baser sur le nombre de candidat.e.s des années précédentes et sur la capacité à bien accueillir ces étudiant.e.s. Il est possible de décider de ne pas ouvrir une année de formation ; cette décision peut être modifiée chaque année. Les candidat.e.s paient pour déposer un dossier auprès de l'ambassade et méritent donc que leur candidature soit examinée.

Par la suite, la possibilité ou non de transférer tous les dossiers de candidature en une seule fois aux équipes pédagogiques comme c'est désormais le cas pour les masters sera examinée. Les questions de délais pour l'examen des dossiers par les équipes pédagogiques et pour l'envoi des réponses aux candidat.e.s par le service RI seront à prendre en compte.

L'examen des dossiers de candidature étant très chronophage, des départements souhaiteraient que du référentiel soit accordé et que cette demande soit remontée à la direction de l'UFR et à la présidence de l'UP.

## CONVERSION DES NOTES OBTENUES EN SEMESTRE D'ÉCHANGE

A ce jour, l'UP n'a pas de tableau de conversion des notes officiel. L'UFR utilise un tableau adopté par de nombreuses universités. L'assesseure et le service RI travaillent sur un nouveau tableau plus complet et plus lisible, basé sur celui adopté par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'université de Cergy-Pontoise.

D'après la Charte Erasmus, les établissements doivent publier et régulièrement mettre à jour ce tableau de conversion des notes. Les étudiant.e.s doivent y avoir accès. Or, jusqu'à aujourd'hui, l'UFR pas plus que l'UP, n'ont mis en ligne le tableau de conversion des notes. La Commission doit décider si elle souhaite se mettre en conformité avec la Charte Erasmus et publier le tableau.

Après échanges, la Commission décide de publier le tableau de conversion des notes et, en parallèle, de mettre en place un jury composé du.de la référent.e RI et du.de la responsable d'année pour procéder à la conversion des notes. Puisqu'un tableau de conversion des notes ne propose jamais de correspondance exacte mais une fourchette, le jury sera souverain dans l'attribution de la note.

Il est également évoqué de contacter la présidente de la CFVU pour demander que l'UP mette en place un document cadre.

## CONVENTION DE TERRAIN DE RECHERCHE

A ce jour, lorsqu'un.e étudiant.e part à l'étranger pour faire de la recherche sur le terrain ou dans le cadre d'un stage sans financement institutionnel, l'Université de Poitiers n'en est pas informée. Aucun document officiel n'existe à remplir par l'étudiant.e pour renseigner ses informations de contact et attester avoir une assurance rapatriement.

Aujourd'hui, l'UFR travaille à l'élaboration de deux documents :

Le service insertion va adapter une convention de stage en document déclaratif. L'étudiant.e devra renseigner ses informations de contact et joindre une attestation d'assurance rapatriement, et s'engagera en précisant l'objectif du déplacement et les rendus attendus.

Le 2<sup>nd</sup> document est élaboré en collaboration avec le SURIEE. L'étudiant.e renseignera ses informations de contact et joindra une attestation d'assurance rapatriement. Ce document sera signé par le.la porteu.r.se de master, l'étudiant.e et la vice-présidente RI, Christine Fernandez.

## INFORMATIONS DIVERSES

### 1. Rappels

- Les notes des étudiant.e.s en mobilité doivent être remontées par les référent.e.s RI au service RI.  
Il y a eu des retards pour les notes du 2<sup>nd</sup> semestre.
- La Commission a adopté le principe d'une 2<sup>nde</sup> session pour les étudiant.e.s en mobilité entrante.
- 60% des cours choisis par les étudiant.e.s en mobilité entrante doivent relever de leur discipline de formation.

### 2. Réception de délégations

- Une délégation tchadienne formée du président de l'université de N'Djamena et de l'attaché d'ambassade de France au Tchad a été reçue à l'UFR le 30 mai dernier. L'UFR leur a été présentée et ils ont ensuite pu visiter la BU Michel Foucault.
- Le recteur de l'université de Moncton (Canada) sera reçu par l'Université de Poitiers la semaine prochaine. Il sera reçu par l'UFR.

### 3. Informations

- L'appel à l'aide complémentaire à la mobilité sera lancé au mois de juillet
- Un budget de représentation sera prélevé sur le budget de la Commission au fil des besoins (ex. : invitation de collègues étranger.e.s au restaurant).

## ANNEXE 1



## Situation candidatures Etudes en France

Rappel	2021-2022	2022-2023	2023/2024
Avis Favorable SCAC	1250	2359	1649
Avis Défavorables SCAC	1298	2409	1981
Total	2548	4768	3630
Inscrits SHA	101 Inscrits	136 inscrits	

Pour info, Les commissions étudient uniquement les avis favorables

Chiffres 2023-2024

## Rentrée 2023-2024

## L1 DAP (Demande d'Admission Préalable)

	Psychologie	Géographie	Sociologie	Histoire	Philosophie	Histoire de l'Art	Musique	Total
Avis favorables Etude en France	54	53	72	8	10	4	2	203
Avis favorables SHA	53	9	17	0	8	2	1	90
Abandon		3						3
Acceptation des candidats au 01/06*	33	2	6	0	3	1	0	45
Inscrits au 28/09/2023								0

## L2

	Psychologie	Géographie	Sociologie	Histoire	Philosophie	Histoire de l'Art	Musique	Total
Avis favorables Etude en France	131	73	98	28	14	5	2	351
Avis favorables SHA	77	18	0	2	12	2	2	113
Abandon	34	9		1	8	2	1	55
Acceptation des candidats au 01/06*	34	8		1	3	0	0	46
Inscrits au 28/09/2023								0

## L3

	Psychologie	Géographie	Sociologie	Histoire	Philosophie	Histoire de l'Art	Musique	Licence pro.	Total
Avis favorables Etude en France	218	156	287	59	46	2	4	83	855
Avis favorables SHA	88	1	0	8	13	1	2	0	113
Abandon	25	1		3	7	1	2		39
Acceptation des candidats au 01/06*	51	0		5	6	0	0		62
Inscrits au 28/09/2023									0

Soit \_\_\_\_\_ inscrits en Licence

## Master 1

	Psychologie	Géographie	Sociologie	Histoire	Philosophie	Histoire de l'Art Patrimoine	Musique	Info- com	Anthropolo	Total
Avis favorables Etude en France	66	54	30	25	0	18	2	30	0	225
Avis favorables SHA	0	10	0	12		13	0	3	0	38
Abandon au 19/07		2		5		5		2		14
Acceptation des candidats au 01/06*		6		5		6		1		18
Inscrits au 28/09/2023										0

## Master 2

	Psychologie	Géographie	Sociologie	Histoire	Philosophie	Histoire de l'Art Patrimoine	Musique	Info- com	Total
Avis favorables Etude en France	5	3	2	0		3		1	14
Avis favorables SHA	1	1	0			3		0	5
Abandon		1				1			2
Acceptation des candidats 19/07	0	0				2			2
Inscrits au 28/09/2023									0

Soit \_\_\_\_\_ inscrits en Master

Total avis Fav SHA	359
Etudiants qui ont choisi de venir	173
Total inscrits	0